



Communiqué de presse Transformation écologique de l'Etat : de demi-mesures en petits pas

Aujourd'hui, 28 mars 2024, le gouvernement, sous l'égide du Premier ministre, détaille les 15 mesures de la « transformation écologique de l'État, annoncées dans la circulaire de la première ministre et son annexe le 21 novembre dernier.

Si la FSU reconnaît que cet ensemble de mesures a le mérite de définir des actions et de préciser les responsabilités opérationnelles de leur mise en œuvre, elle ne peut que regretter le caractère encore limité, et sans doute tardif, au regard d'enjeux connus et anticipables depuis longtemps.

En outre, elle dénonce avec force la contradiction entre les intentions affichées et la politique budgétaire d'austérité aggravée promise par le même gouvernement. L'amputation brutale des 10 milliards d'euros de moyens budgétaires infligée par décret le 21 février dernier, après une loi de finances pourtant adoptée par 49-3, va inéluctablement priver les services de l'État de ressources nécessaires et déjà insuffisantes pour relever le défi lancé par le réchauffement climatique ou les atteintes à l'écosystème et à la biodiversité. Pour la FSU, cette contradiction majeure est délétère, car elle ne peut qu'aboutir soit à l'échec, soit à une politique qui finalement sera gagée sur les conditions de travail et de rémunération des personnels et sur les missions de service public dont la Fonction publique a la charge. Par ailleurs, l'action publique dépend aussi en grande partie des collectivités territoriales, pour lesquelles rien n'est annoncé afin de renforcer les possibilités de financement de la rénovation des bâtiments publics, actuellement très insuffisantes au regard des besoins estimés par les rapports officiels.

Face à l'urgence climatique et environnementale, l'heure n'est plus aux petits pas, ou aux mesures présentées comme autant de « bonnes recettes » par ailleurs discutables aussi quant à la réalité de leurs effets (multiplication de panneaux solaires sur les parkings, déploiement du télétravail, « tout-numérique » ou dématérialisation...). C'est au contraire d'une politique ambitieuse dont nous avons besoin, mobilisant tous les ministères, mais aussi tous les versants de la Fonction publique, en leur donnant les moyens humains et matériels de réaliser leurs missions dans des conditions renouvelées, à la hauteur de tous les enjeux écologiques et sociaux.

Bagnolet, le 28 mars 2024